



## PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE ET CIVILISATION DU MOYEN ÂGE

Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA)  
Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA)

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Schéma des modules</b>	<b>3</b>
<b>Baccalauréat universitaire</b>	<b>4</b>
<b>Maîtrise universitaire</b>	<b>7</b>
<b>Modules à option</b>	<b>8</b>
<b>Modules ouverts</b>	<b>9</b>

Entrée en vigueur : octobre 2005

## **INTRODUCTION**

### **1. Présentation et objectifs de la discipline**

Les programmes d'études en histoire et civilisation du moyen âge proposent une approche aussi variée et complète que possible des réalisations culturelles de la période médiévale et entend fournir les instruments méthodologiques indispensables à leur compréhension. D'inspiration résolument transdisciplinaire, il fait appel à diverses unités d'enseignement, mettant à contribution les chaires spécialisées dans l'étude du moyen âge des départements d'histoire générale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie, de langues et littératures.

Destiné à un public désireux de connaître autrement que par l'entremise des productions, d'un aloi parfois douteux, de la « culture de masse » une longue période de notre histoire, qui nous est à la fois proche et lointaine, et à quoi s'accrochent presque toutes les racines de notre modernité, le plan d'études en histoire et civilisation du moyen âge s'appuie sur l'idée selon laquelle la culture médiévale est profondément unitaire ; elle peut donc faire l'objet d'une appréhension globale, en vertu de quoi ses diverses réalisations s'éclairent mutuellement. Pour autant, chacune des sciences qui collaborent au programme revendique la spécificité de ses démarches critiques, dont la confrontation est spécialement formatrice.

Les études en histoire et civilisation du moyen âge – une formation qui, au niveau du BA, n'a son équivalent dans aucune université européenne – préparent avant tout à l'enseignement supérieur et à la recherche. Mais elles constituent également une bonne formation, moyennant quelques compléments empruntés à d'autres champs chronologiques, à l'enseignement de l'histoire.

### **2. Connaissance des langues anciennes et modernes**

Les enseignements sont dispensés en français (sauf dans le cadre de certaines des options du module BA5). Une connaissance au moins élémentaire du latin est requise pour le BA et le MA. Les étudiant-e-s qui ne seraient pas titulaires d'un diplôme de maturité comportant cette langue sont donc invité-e-s

- ❖ à suivre les cours d'initiation organisés par la Faculté (hors module);
- ❖ à choisir «Langue et littérature latines» ou «Tradition classique» comme autre discipline de BA;
- ❖ ou à choisir «Langue et linguistique latines» comme module BA15

### **3. Modes d'évaluation**

Les modes d'évaluation des modules sont définis dans le présent plan d'études. Les étudiant-e-s doivent impérativement prendre contact avec les enseignant-e-s concerné-e-s avant de s'inscrire aux examens, afin de définir leur champ d'épreuve exact.

### **4. Combinaisons de disciplines recommandées**

L'association entre les plans d'études en histoire et civilisation du moyen âge, d'orientation d'abord historique, et en langues et littératures françaises et latines médiévales, de contenu plus philologique, offre une formation vraiment complète dans le domaine des études médiévales.

## SCHÉMA DES MODULES

### Baccalauréat universitaire

Module BA1 :	Histoire médiévale (3h) <i>contrôle continu</i>
Module BA2 :	Philosophie médiévale (3h) <i>contrôle continu</i>
Module BA3 :	Histoire de l'art médiéval (3h) <i>examen écrit</i>
Module BA4 :	Langues et littératures latines médiévales (4h) <i>examen oral</i>
Module BA5 :	A option (littératures médiévales, 3 ou 4h, selon la littérature choisie) <i>examen oral</i>
Module BA6 :	Sciences auxiliaires (3h) <i>examen écrit</i>
Module BA7 :	Module libre

### Maîtrise universitaire

Module MA1 :	Histoire médiévale, niveau avancé (3h) <i>contrôle continu</i>
Module MA2 :	Littératures du moyen âge (3h) <i>examen oral</i>
Module MA3 :	A option - philosophie médiévale, niveau avancé, (2h) ou - histoire de l'art médiéval, niveau avancé (2h) <i>examen écrit</i>

Mémoire

## BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

Sauf indication, les heures d'enseignement sont exprimées en heures hebdomadaires à l'année

### BA1 : Histoire médiévale 12 crédits

1 CR d'introduction à l'histoire médiévale	1h
1 SE d'introduction à l'histoire médiévale	1h
1 SE spécifique	1h

**Attestation** : exposé oral (environ 30 minutes) présenté dans le cadre du séminaire d'introduction.

**Evaluation** : travail écrit (10-15 pages, soit 20'000-30'000 signes) portant sur la matière du séminaire spécifique, suivi d'une discussion (environ 15 minutes).

### BA2 : Philosophie médiévale 12 crédits

1 CR de philosophie médiévale	2h
1 SE spécifique	1h

**Attestation** : exposé oral présenté dans le cadre du séminaire spécifique, selon les modalités définies en début d'enseignement.

**Evaluation** : travail écrit (10-15 pages, soit 20'000-30'000 signes) portant sur la matière du cours, avec soutenance orale (environ 15 minutes).

### BA3 : Histoire de l'art médiéval 12 crédits

1 CR d'introduction à l'histoire de l'art médiéval	1h
1 CS d'histoire de l'art médiéval, approfondissement	1h
1 SE d'histoire de l'art médiéval, séminaire thématique	1h

**Attestation** : exposé oral présenté dans le cadre du séminaire thématique selon les modalités définies en début d'enseignement.

**Evaluation** : examen écrit (6 heures) portant sur les cours d'introduction et d'approfondissement.

### BA4 : Langues et littératures latines médiévales 12 crédits

1 SE Lecture commentée de textes latins médiévaux	2h
1 TP en relation avec le séminaire	2h

**Attestation** : réalisation et réussite d'un certain nombre de travaux écrits de version, à présenter dans le cadre des travaux pratiques, selon des modalités définies en début d'enseignement.

**Evaluation** : examen oral (environ 30 minutes, avec 2 heures de préparation) : traduction et commentaire littéraire d'une trentaine de lignes issues d'un corpus de 1000 lignes. Le corpus aura été défini par l'étudiant-e et accepté par l'enseignant-e. L'usage d'un dictionnaire latin-français est autorisé.

## BA5 : A option

12 crédits

Littérature française des XIIe et XIIIe siècles OU Littérature allemande médiévale OU Langues et littératures anglo-saxonnes et médiévales OU Littérature italienne médiévale et de la Renaissance OU Littérature espagnole médiévale et de la Renaissance OU Grec byzantin.

### **Module BA5 : Littérature française des XIIe et XIIIe siècles (12 crédits)**

### 3 SE d'explication de textes français médiévaux XIIe-XIIIe s.

3 x 2h/Sem

**Attestation** : à obtenir dans l'un des séminaires. Présentation de travaux personnels menés sur un aspect ou un thème de l'œuvre étudiée et présentés sous forme d'un exposé oral (environ 20 minutes) et/ou d'une rédaction (10-15 pages, soit 20'000-30'000 signes).

**Evaluation** : portant sur les deux autres séminaires. Examen oral : explication de texte (environ 30 minutes, avec 2 heures de préparation).

OU

## **Module BA5 : Littérature allemande médiévale (12 crédits)**

1 CR + SE d'introduction à la littérature et à la culture allemandes médiévales	1h
1 SE d'introduction « Lire et traduire »	1h
1 CR de survol de l'histoire littéraire	1h
1 SE moyen en littérature allemande médiévale	1h

**Attestation :** à obtenir dans le séminaire moyen. Présentation de travaux personnels menés sur un aspect ou un thème traité dans le séminaire et présentés sous forme d'un exposé oral (environ 15 minutes) et/ou d'une rédaction (8-12 pages, soit 16'000-24'000 signes). Le français est autorisé comme langue de travail pour les étudiant-e-s de ce module.

**Evaluation**: examen oral (en allemand ou en français) portant sur les deux cours (environ 30 minutes).

OU

## **Module BA5 : Langues et littératures anglo-saxonnes et médiévales (12 crédits)**

1 CR de langues et littératures anglo-saxonnes et médiévales	1h
1 SE de langues et littératures anglo-saxonnes et médiévales	2h

**Attestation** : portant sur le cours, selon des modalités définies en début d'enseignement.

**Evaluation** : examen oral (environ 30 minutes) portant sur le séminaire.

**Condition :** l'attestation est nécessaire pour se présenter à l'examen.

OU

### **Module BA5 : Littérature italienne médiévale et de la Renaissance (12 crédits)**

CR (1h) ou SE1 (2h) de littérature médiévale et de la Renaissance	1h/2h
SE2 de littérature médiévale et de la Renaissance	2h

**Attestation** : à obtenir dans le cadre d'un séminaire (SE1 ou SE2), selon des modalités définies en début d'enseignement.

**Evaluation**: examen oral (environ 30 à 45 minutes) portant sur le cours ou, le cas échéant, sur le séminaire qui n'a pas été retenu pour l'attestation.

OU

**Module BA5 : Littérature espagnole médiévale et de la Renaissance (12 crédits)**

1 CR d'histoire de la langue	1h
1 CR d'histoire de la littérature	1h
2 SE d'analyse de textes médiévaux	2 x 2 h/Sem

**Attestation** : deux travaux écrits (8-10 pages, 16'000-20'000 signes) de séminaire

**Evaluation** : examen oral (environ 30-45 minutes) portant sur la matière du cours de littérature et la liste de lectures établies.

OU

**Module BA5 : Grec byzantin (12 crédits)**

1 CS d'introduction à l'étude de la civilisation byzantine	1h
1 SE d'étude de civilisation byzantine	1h/Sem
1 TP Lectures et travaux	1h

**Attestation** : à obtenir dans le cadre du cours-séminaire ou du séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement.

**Evaluation** : examen oral (environ 30 minutes) commentaire de texte en relation avec les enseignements suivis, sur un champ à fixer avec les enseignants responsables.

N.B. Cet enseignement s'adresse un an sur deux aux hellénistes, l'autre année aux non hellénistes.

**BA6 : Sciences auxiliaires**

**12 crédits**

1 SE de paléographie latine	2h
1 SE de codicologie	1h
1 SE de diplomatique	1h

**Attestation** : à obtenir selon des modalités définies en début d'enseignement, dans le cadre du séminaire de codicologie ou de diplomatique.

**Evaluation** : examen écrit (durée 6 heures) : transcription de documents, en relation avec le séminaire de paléographie

**BA7 : Module libre**

**12 crédits**

Un module d'approfondissement, en principe dans le cadre des disciplines étudiées dans les modules BA1 à BA5, selon l'offre des départements/unités concernés, à choisir d'entente avec les responsables du plan d'études.

## MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

### MA1 : Histoire médiévale, niveau avancé 12 crédits

1 CR d'histoire médiévale	1h
2 SE d'histoire médiévale	2 x 2h/Sem

**Attestation** : une attestation doit être obtenue dans l'un des deux séminaires.

**Evaluation** : travail écrit (environ 20 pages, soit 40'000 signes) en relation avec la matière de l'autre séminaire, suivi d'une petite soutenance (environ 15 minutes).

### MA2 : Littératures du moyen âge 12 crédits

3 CR, CS ou SE à choisir dans une liste d'enseignements en littérature regroupés autour d'un thème annuel.	3 x 2h/Sem
--	------------

**Objectif** : ce module transversal se propose d'offrir aux étudiant-e-s l'occasion de suivre, autour d'un thème commun renouvelé chaque année, des enseignements portant sur la littérature médiévale telle qu'elle se présente dans diverses traditions linguistiques. Il ambitionne de mettre en évidence l'importance des échanges culturels et intellectuels au moyen âge. En rompant avec le cloisonnement par langues des enseignements de littérature médiévale, il s'agit d'enrichir la lecture des œuvres grâce à une plus large mise en perspective de leurs caractéristiques génériques ou thématiques.

**Attestation** : une attestation doit être obtenue dans l'un des enseignements suivis.

**Evaluation** : examen oral (environ 30 minutes) portant au moins sur les œuvres étudiées dans les deux autres enseignements.

### MA3 : A option 12 crédits

Philosophie médiévale, niveau avancé OU Histoire de l'art médiéval, niveau avancé.

#### Module MA3 : Philosophie médiévale, niveau avancé (12 crédits)

2 SE de philosophie médiévale « avancée »	2 x 2h/Sem
---	------------

**Attestation** : travail écrit de recherche avec soutenance (environ 25 pages, soit 50'000 signes), ou présentation orale (environ 45 minutes) dans le cadre d'un des enseignements.

**Evaluation** : examen écrit (8 heures) portant sur le séminaire qui n'a pas été retenu pour l'attestation.

OU

#### Module MA3 : Histoire de l'art médiéval, niveau avancé (12 crédits)

2 SE d'histoire de l'art médiéval (champ de spécialisation)	2 x 2h/Sem
---	------------

**Evaluation** : examen écrit (6 heures) portant sur le champ des deux séminaires, selon les modalités définies en début d'enseignement.

## Mémoire

**48 crédits**

Le mémoire est un travail de recherche mené de façon autonome par l'étudiant-e, réalisé dans l'un ou l'autre des domaines offerts par le plan d'études. Compte tenu de la nature de celui-ci, les travaux visant à mettre en œuvre, ou à confronter, les approches d'un sujet par deux disciplines ou plus conviennent particulièrement bien au cadre défini par le MA en histoire et civilisation médiévales. Un colloque réunissant les mémorant-e-s et les doctorant-e-s est organisé à intervalles réguliers. Le mémoire dactylographié (60-80 pages, soit 120'000-160'000 signes), fait l'objet d'une soutenance orale (environ 60 minutes).

## MODULES À OPTION

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui le souhaite peut opter pour un MA « monodisciplinaire »<sup>1</sup> en choisissant jusqu'à trois modules dans la liste suivante :

### MA4 : A option

Répétition de MA3, en choisissant l'option non retenue pour MA3.

### MA5 : Module libre

En fonction de l'offre des départements et unités concernées, on peut choisir un module de MA en littératures médiévales française et latine, allemande, anglaise, italienne, espagnole et byzantine (se reporter aux plans d'études concernés).

### MA6 : Module libre

En fonction de l'offre des départements et unités concernées, on peut choisir un module de MA en littératures médiévales française et latine, allemande, anglaise, italienne, espagnole et byzantine (se reporter aux plans d'études concernés).

---

<sup>1</sup> Le terme « monodisciplinaire » n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005)

## **MODULES OUVERTS AUX ÉTUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES**

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

### **Au niveau du BA ou du MA (avec des exigences adaptées):**

Module BA6

### **Au niveau du MA:**

Module MA2